



CEREALES :

Diminution des vols de pucerons mais les températures restent favorables à leur activité en parcelles. Surveillance des limaces essentiellement sur les derniers semis.

Fin des observations cette semaine mais la surveillance des ravageurs reste de mise jusqu'au tallage, essentiellement sur les derniers semis, selon la météo de cet hiver.

COLZA :

Estimation de la biomasse aérienne : pensez à réaliser les pesées entrée hiver.

Larves d'altises : observations en stagnation avec une pression moyenne

Fin des observations pour la période hivernale. Reprise en sortie d'hiver.

CEREALES

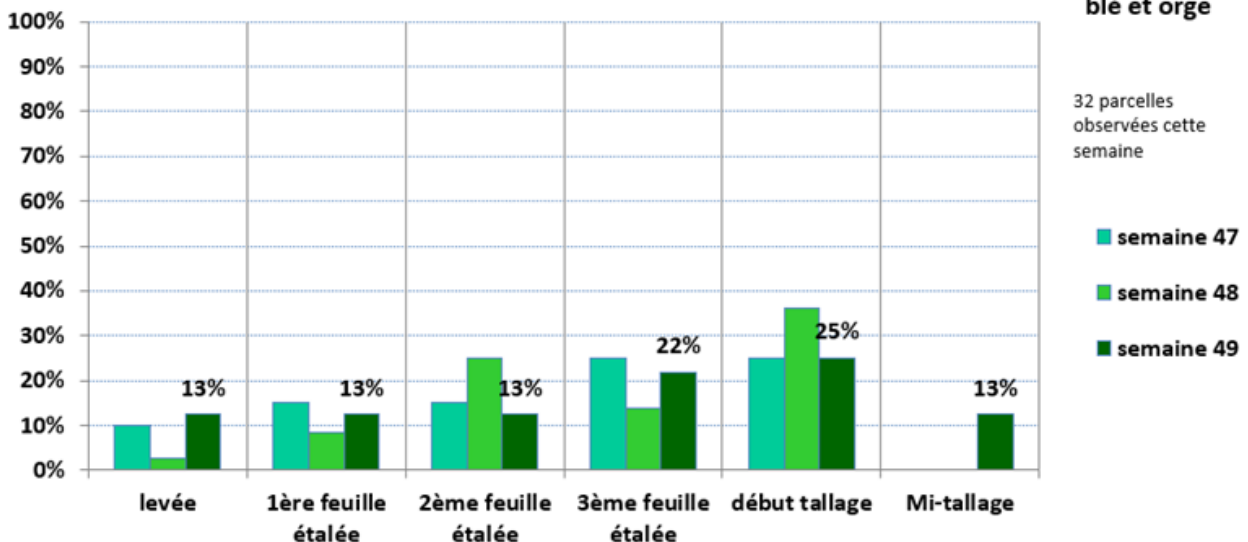
Blé et Orge d'hiver : 21 parcelles de blé et 11 parcelles d'orge d'hiver sont enregistrées sous Vigicultures soit au total 32 parcelles.

Les stades vont de « levée » à « mi tallage ».

Les situations les plus avancées sont des semis de début octobre.

Les semis effectués début novembre sont au stade « 1 feuille ». Les semis réalisés autour du 25/10 sont généralement au stade « 2-3 feuilles ».

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS

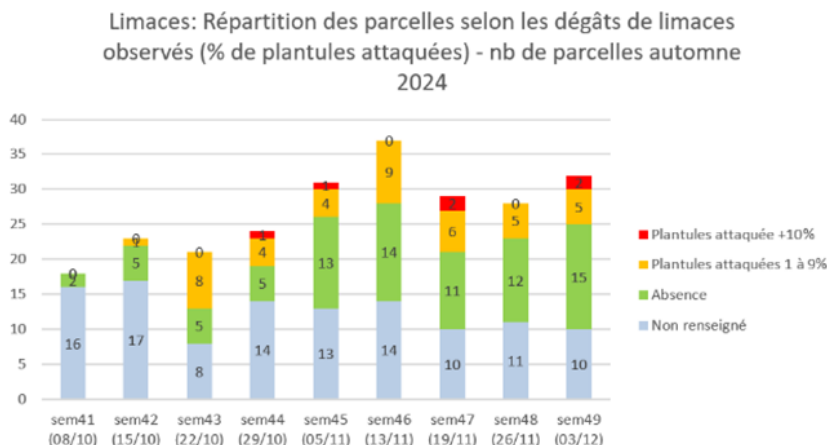
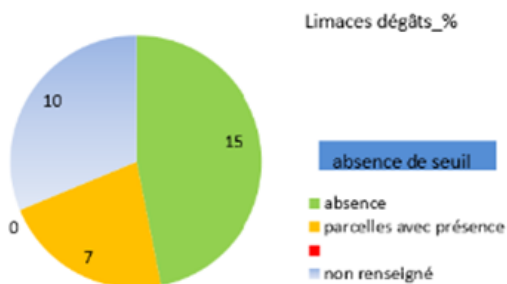


LIMACES : vigilance aux derniers semis quelle que soit la situation.

Le climat doux et pluvieux de cette semaine reste favorable à leur activité – soyez vigilants et aller observer vos parcelles, et essentiellement les derniers semis.

Cette semaine, sur 22 parcelles observées, des dégâts de limaces sont signalés dans 7 situations à hauteur de 2 à 12% des plantes attaquées. Les situations avec des dégâts \geq à 10% sont :

- ☞ 1 parcelle de blé dans l'Oise, au stade mi-tallage, en précédent colza, avec **12 % des plantes attaquées**,
- ☞ 1 parcelle d'orge d'hiver dans l'Oise, au stade « 3 feuilles », avec **10 % des plantes attaquées**.



Sous 11 pièges relevés en parcelle, des limaces ont été piégées dans 6 situations avec 1 à 6 limaces piégées/m² dont :

- ☞ 2 limaces grises jeunes et 1 limace noire adulte /m² relevées dans une parcelle de blé en cours de levée, précédent colza en limon argileux en non-labour,
- ☞ 1 limace grise adulte/m² dans une parcelle de blé au stade « 1 feuille », en précédent pomme de terre en limon implantée en non-labour,
- ☞ 4 limaces noires adultes et 1 limace grise jeune/m², dans une parcelle d'orge d'hiver en limon sableux en non-labour,
- ☞ 5 limaces noires adultes et 1 limace grise jeune / m², dans une parcelle d'orge d'hiver en labour.

Afin d'évaluer le risque, les piégeages se poursuivent après le semis. Il est recommandé de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréale).

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM) : se référer au BSV n° 46

PUCERONS ET CICADELLES:

Puceron *Rhopalosiphum padi* : continuez d'observer vos parcelles jusqu'au stade « début tallage » !



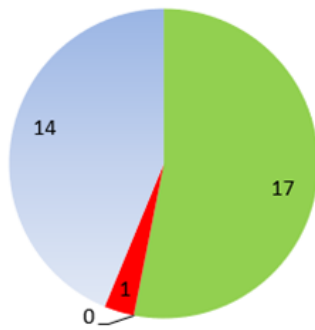
Même si la météo depuis mi-novembre est moins propice aux vols, les températures restent favorables à l'activité des pucerons. La présence de pucerons « ailés » et « aptères » continue d'être signalée sur les parcelles de céréales.

Pour rappel : au-dessus de 3°C, ils continuent de se reproduire et de s'alimenter.

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Cette semaine, sur 18 parcelles de céréales observées, des pucerons sont constatés dans 1 situation en orge d'hiver au stade « 3 feuilles » dans l'Oise dont le seuil d'indicatif de risque est atteint : 10 % des pieds porteurs.

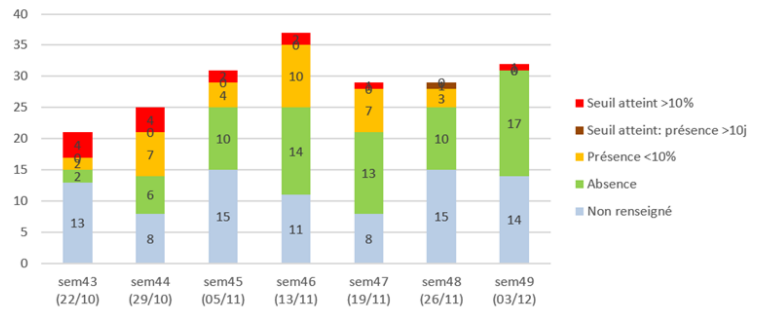


Pucerons vecteurs BYDV sur plante_%

seuil : 10

- absence
- seuil non atteint
- seuil dépassé
- non renseigné

Pucerons d'automne: Répartition des parcelles selon les seuils : % de plantes infestées et ou temps de présence >10jours (nb de parcelles)



code pos	commune	culture	variété	SEMAINE 47		SEMAINE 48		SEMAINE 49		PRESENCE + 10 JRS
				STADE	PUC (%)	STADE	PUC (%)	STADE	PUC (%)	
60286	GRANDVILLIERS	Orge d'hiver	DEMENTIEL	Z12 : 2e F Etalee	0			Z13 : 3e F Etalee	10	
2157	CHAMBRY	Blé tendre d'hiver	Mélange	Z12 : 2e F Etalee	0			Z12 : 2e F Etalee	0	
60609	SAVIGNIES	Blé tendre d'hiver	GARFIELD	Z10 : Levée	0			Z11 : 1ere F Etalee	0	
2310	FIEULAINE	Blé tendre d'hiver	KWS PERCEPTUM					Z12 : 2e F Etalee	0	
80696	SAINS-EN-AMIÉNOIS	Orge d'hiver	DEMENTIEL	Z10 : Levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	2	Z11 : 1ere F Etalee	0	
59595	THUN-SAINT-MARTIN	Blé tendre d'hiver	Mélange	Z11 : 1ere F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee		Z12 : 2e F Etalee	0	
80013	AIRAINES	Blé tendre d'hiver	PONDOR					Z13 : 3e F Etalee	0	
2795	VIC-SUR-AISNE	Blé tendre d'hiver	Mélange	Z13 : 3e F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	0	
60445	NAMPCEL	Blé tendre d'hiver	JUNIOR	Z13 : 3e F Etalee	0	Z21 : Debut tallage	0	Z21 : Debut tallage	0	
60438	MOULIN-SOUS-TOUVENT	Orge d'hiver	DEMENTIEL	Z13 : 3e F Etalee	1	Z21 : Debut tallage	0	Z21 : Debut tallage	0	
59595	THUN-SAINT-MARTIN	Orge d'hiver	KWS DELIS	Z13 : 3e F Etalee	0	Z21 : Debut tallage		Z21 : Debut tallage	0	
62817	TILLOY-LÈS-MOFFLAINES	Blé tendre d'hiver	KWS ERRUPTIUM	Z10 : Levée	0	Z11 : 1ere F Etalee		Z11 : 1ere F Etalee	0	
60152	CHOISY-LA-VICTOIRE	Blé tendre d'hiver	LG AUDACE	Z21 : Debut tallage	1			Z21 : Debut tallage	0	
80625	TROIS-RIVIÈRES	Blé tendre d'hiver	JUNIOR	Z21 : Debut tallage	0	Z21 : Debut tallage	0	Z21 : Debut tallage	0	
60170	COURTEUIL	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	Z21 : Debut tallage	5			Z21 : Debut tallage	0	
2264	DIZY-LE-GROS	Blé tendre d'hiver	JUNIOR	Z12 : 2e F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	0	
2097	BONCOURT	Orge d'hiver	KWS FARO	Z21 : Debut tallage	0	Z21 : Debut tallage	0	Z21 : Debut tallage	0	

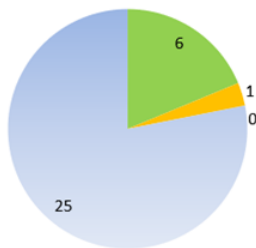
4 plaques engluées ont été relevées avec des individus piégés dans 3 situations : 1 à 2 individus piégés, dans les départements du Pas de Calais et de l'Oise.



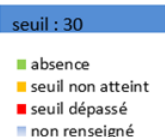
BLE : pucerons *Rhopalosiphum padi* ailé et aptère (M. LHEUREUX CA80)

Cicadelles *Psammotettix alienus* : fin du risque

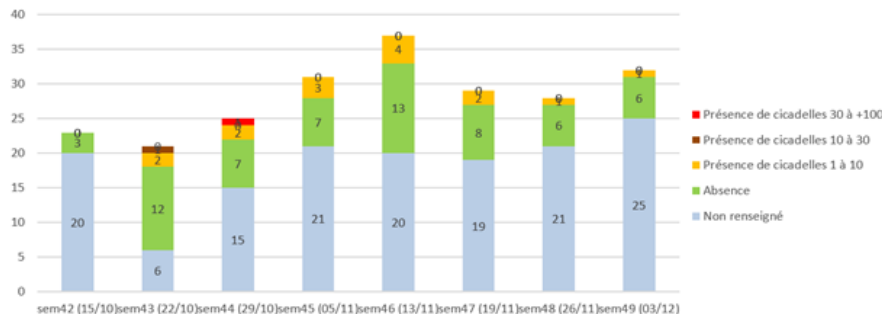
Cette semaine sur 7 plaques engluées relevées en parcelles de céréales, une cicadelle *Psammotettix alienus* est présente dans une parcelle de blé dans l'Aisne mais en dessous du seuil indicatif de risque : 1 individu piégé.



Cicadelles vectrices WDV (*Psammotettix alienus*) (pièges)



Répartition des parcelles selon le nombre de captures de cicadelles
Risque faible < 30 captures (nb de parcelles - automne 2024)



Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

Des symptômes de mouches d'automne peuvent également être signalés sur blé (mouche du semis, oscinie).

Variétés d'orges d'hiver tolérantes à la JNO

Plusieurs variétés possèdent une tolérance à la JNO :

Orges d'hiver 6 rangs				
Obtenteur / présentant	Nom	Année de description	Jaunisse	résistante
LD	ALIENOR	2024	T	
SEC	CARROUSEL	2022	T	
SEC	CONSTEL	2022	T	
LD	ETERNEL	2022	T	
DSV	FASCINATION	2022	T	
SEC	FLOREL	2024	T	
SEC	INTEGRAL	2022	T	
KWM	KWS BORRELLY	2018	T	
KWM	KWS DELIS	2023	T	
KWM	KWS EXQUIS	2021	T	
KWM	KWS INNOVATRIS	2024	T	
KWM	KWS JAGUAR	2019	T	
KWM	KWS JOYAU	2020	T	
KWM	KWS SPLENDIS	2023	T	
KWM	KWS STYLIS	2024	T	
LG	LG ZEBRA	2018	T	
LG	LG ZEBULON	2022	T	
LG	LG ZEFIRA	2024	T	
LG	LG ZELDA	2022	T	
LG	LG ZENIKA	2021	T	
LG	LG ZORBAS	2024	T	
LG	LG ZORICA	2023	T	
UNI	MARGAUX	2018	T	
SEC	NARVAL	2024	T	

Orge d'hiver 2 rangs				
Obtenteur / présentant	Nom	Année de description	Jaunisse	résistante
AO	Bonnovi	DE-24	T	
SEC	Idilic	2020	T	
KWM	KWS Mattis	2024	T	
KWM	KWS Ovnis	2023	T	
LG	LG Calman	2021	T	
UNI	Majuscule	2022	T	
RAG	Orcade	2023	T	
RAG	Organa	2024	T	
SP	Spazio	IT-18	T	

Nouveauté 2024

La tolérance variétale à la JNO concerne la réponse de la plante à l'infection virale. Une plante tolérante est une plante pour laquelle l'infection induit peu de symptômes. Semée à une date de semis recommandée, ce sera un levier génétique efficace. Toutefois, en cas de semis trop précoce et de pression extrême avec une année climatique très favorable aux pucerons (ce qui a été par exemple le cas en 2015), ce levier génétique ne sera pas total.

Cette tolérance ne concerne pas le virus du pied chétif transmis par la Cicadelle *Psammotettix alienus*.

COLZA

Stades:

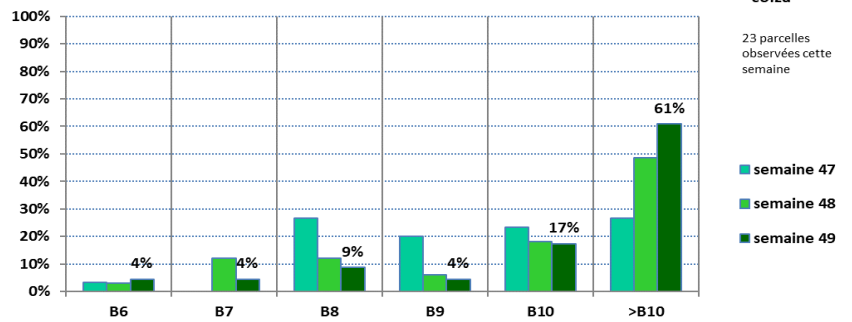
23 parcelles sont renseignées cette semaine.

Les stades sont en phase de stabilisation pour la période hivernale, avec quelques parcelles encore en retard :

- ☞ 8% sont à un stade 6-7 feuilles,
- ☞ 13 % sont entre 8 et 9 feuilles,
- ☞ 78 % sont à 10 feuilles ou plus.

Toutes les parcelles sont aux stades sensibles aux larves d'altise.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Estimation de la biomasse aérienne :

Rappel : La biomasse produite étant directement corrélée à l'azote consommé, cette pesée permettra d'évaluer l'azote déjà absorbé par les plantes. Elle devra être complétée en sortie d'hiver par une deuxième pesée pour évaluer la perte de feuilles provoquée par le gel. En effet, l'azote contenu dans ces feuilles détruites par le gel sera en partie disponible pour la culture au printemps. Une simple pesée en sortie d'hiver pourrait donc sous-estimer la quantité d'azote absorbé en cas d'hiver rigoureux avec beaucoup de pertes de feuilles.

Méthodologie :

- Sur 4 placettes de 1 m² chacune, réalisez le prélèvement des plantes coupées au collet. Prélevez aussi les feuilles tombées à terre. Bien répartir les placettes dans la parcelle et les repérer pour revenir sur une placette contiguë en sortie d'hiver.
- La végétation doit être exempte d'humidité, pour ne peser que la matière verte (et non l'eau).
- Pesez chaque placette, faites-en la moyenne. Conservez ce résultat pour la sortie de l'hiver.

Pensez à les réaliser dès maintenant !

7 mesures ont été réalisées cette semaine, en complément des 4 de la semaine dernière :

5 sur colza seul, et 2 sur colza et plantes compagnes.

Date	Lieu	Variété	Poids en g/m ²
26/11/24	Bruyères-et-Montbérault - 02	CEOS	824
26/11/24	Parfondru - 02	KWS ARIANOS	1480
26/11/24	Beaurains - 62	Mélange	877
26/11/24	Noyelles-lès-Humières - 62	KWS PIANOS	1100
26/11/24	Noyelles-lès-Humières- 62	plantes compagnes	300
03/12/24	Blérancourt - 02	CEOS	2500
03/12/24	Champs - 02	CEOS	1925
03/12/24	Trosly-Loire - 02	KWS ARIANOS	2012
03/12/24	Couloumies - 59	LG ARMADA	2499
03/12/24	Valescourt - 60	LG ARMADA	983
03/12/24	Chériennes - 62	-	2516
03/12/24	Chériennes - 62	plantes compagnes	0
03/12/24	Sorris - 62	KWS ARIANOS	2073
03/12/24	Sorris - 62	plantes compagnes	441
MOYENNE		colza	1708
		plantes compagnes	247

LARVES D'ALTISES: observations en augmentation mais pression moyenne



9 parcelles montrent la présence de **larves d'altises** dans les pétioles sur 30 à 100% des plantes, et 12 méthodes Berlèse notent entre 0 et 2,6 larves par plante avec une moyenne 1,2.

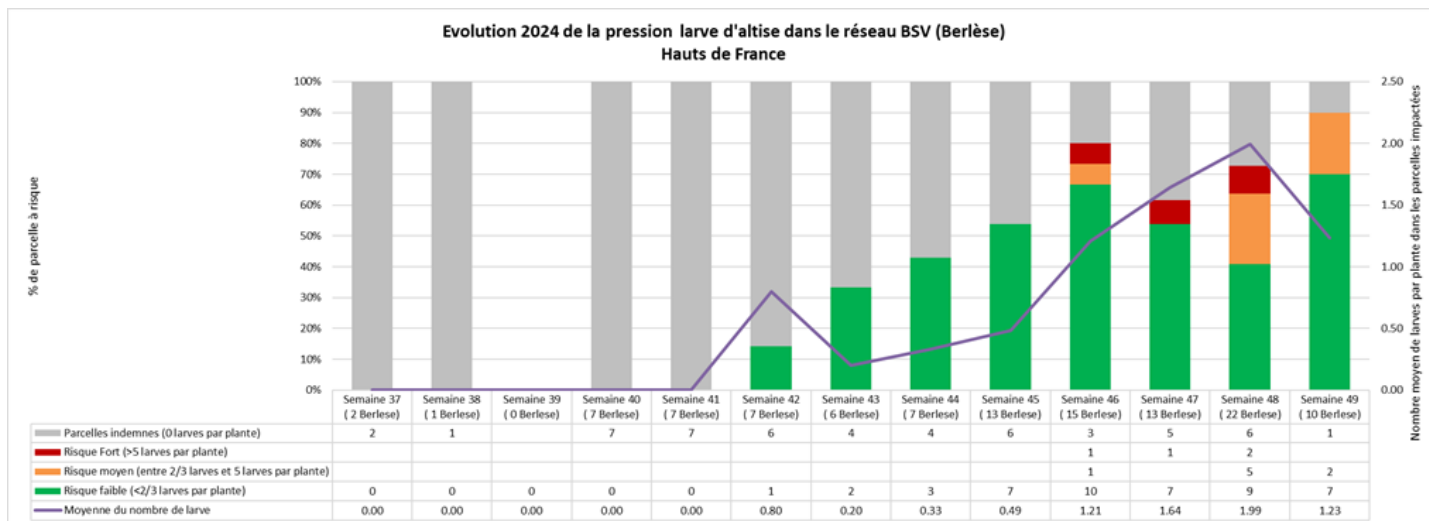
2 parcelles sont en risque moyen pour ce critère.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la présence des larves dans les pétioles repérés par la méthode Berlèse, avec les niveaux de risque.

Il couvre la période automnale de mi-septembre (semaine 37), période de vol maximal des adultes, à maintenant (semaine 49).

La présence des larves d'altise est notée à partir de mi-octobre avec une augmentation plus significative, mais qui reste moyenne, à partir de mi-novembre (semaine 46).

Le risque reste globalement moyen sur l'automne.



Evaluation du risque lié aux larves d'altises

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, réalisez **des comptages Berlèse**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Pour distinguer les larves d'altises des autres larves présentes, voir les BSV précédents.

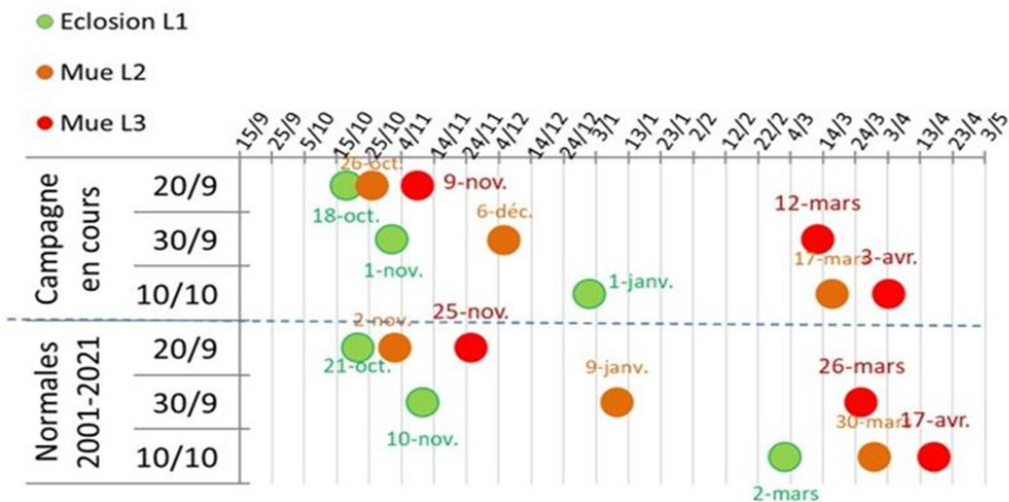
Le modèle ci-après présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80)

Suite au début de vol du 20 septembre, les premières larves sont arrivées le 18 octobre, et les premières L2 peuvent être observées depuis le 26 octobre, et les L3 depuis le 9 novembre.

Pour le pic de vol, observé autour du 30 septembre, les premières larves sont observables depuis le 1^{er} novembre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires

Le modèle de prédiction d'apparition des larves correspond relativement bien aux observations réalisées par la méthode Berlèse cet automne.



AUTRES RAVAGEURS :

Des altises adultes sont encore piégées dans 13 parcelles. **Les parcelles étant toutes au moins au stade 4 feuilles, la fin du risque est atteinte.**

Aucun adulte de **charançons du bourgeon terminal** n'est piégé cette semaine, et aucune observation de larve n'a été relevée sur plante. Ce ravageur a rarement montré de nuisibilité dans notre région, à surveiller dans le sud de l'Aisne.

Des **pucerons verts** sont observés dans 2 parcelles. Le stade de sensibilité est maintenant dépassé. On observe parallèlement des pucerons momifiés.

MALADIES :

De la **cylandrosporiose** est observée dans 2 parcelles avec 25% de plantes atteintes.

Des macules de **phoma** sont observés dans 9 parcelles. La résistance variétale est le seul moyen de lutte sur cette maladie.

FIN DES OBSERVATIONS COLZA POUR LA PERIODE HIVERNALE. MERCI A TOUS LES OBSERVATEURS.

Les observations reprendront à la sortie d'hiver.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France, Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vernandois, CETA des Hauts de France, CETA de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ille de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREG de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linère, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Morlaines, Nord Négoce, NORIA, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Deroude, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratei, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

